

SANTE ANIMALE, UN DEFI AUX MULTIPLES FACETTES

Un Bien Public Mondial bénéficie à tous les pays et à toutes les générations à venir. La prévention et le contrôle des maladies animales constituent un Bien Public Mondial.

Une prévention et un contrôle efficaces des maladies animales reposent sur une législation adaptée et des mécanismes de détection précoce et de réponse rapide de ces maladies. Ceci fait partie de la bonne gouvernance vétérinaire.

Il est de la responsabilité de tous les gouvernements d'établir des alliances public-privé appropriées afin de permettre un meilleur contrôle des maladies animales. Des alliances entre éleveurs, vétérinaires du secteur public et vétérinaires praticiens privés sont fondamentales.

L'OIE collecte et analyse les informations sur les maladies d'origine animale provenant du monde entier.

60% des pathogènes humains sont d'origine animale.

75% des maladies animales émergentes peuvent se transmettre à l'homme.

Cinq maladies émergentes apparaissent tous les ans.

Chaque année la rage fait entre 55000 et 70000 victimes dans le monde, dont la majorité sont des enfants. Plus de 95% des cas sont causés par des morsures de chiens infectés. La vaccination des animaux ainsi que le contrôle des populations de chiens réduit l'incidence de la maladie à sa source et sauve des vies humaines.

La faune sauvage est également impliquée dans l'épidémiologie de la rage.

Les trois quart des productions végétales mondiales ont besoin d'être pollinisées activement. Les abeilles sont le principal insecte pollinisateur. Les arthropodes parasites tels que les acariens de type Varroa, les infections virales et bactériennes, ainsi que l'usage irresponsable des pesticides sont autant de facteurs à l'origine du déclin mondial des populations d'abeilles.

La disparition des abeilles aurait des conséquences désastreuses sur l'agriculture mondiale et la biodiversité.

L'OIE fournit des normes qui limitent la diffusion des maladies des abeilles à l'échelle globale.

L'aquaculture est un des secteurs de production alimentaire qui croît le plus vite. Elle représente aujourd'hui près de 50% des animaux aquatiques consommés.

Les maladies des animaux aquatiques sont un frein majeur à leur production.

L'OIE fournit des normes pour contrôler les maladies des animaux aquatiques.

Les populations d'amphibiens sauvagés sont en déclin presque partout dans le monde. Environ un tiers des espèces mondiales d'amphibiens sont considérées comme menacées, notamment à cause du commerce international d'espèces exotiques utilisées comme animaux d'ornements ou de compagnie qui représente une voie de diffusion des maladies.

L'OIE publie des normes sur les maladies des amphibiens afin d'assurer leur contrôle ainsi que la sécurité sanitaire de leur commerce international.

La santé animale est une composante essentielle du bien-être animal et une préoccupation croissante pour beaucoup de consommateurs. Depuis l'an 2000 l'OIE développe les seules normes internationales dans ce domaine, qui prennent en compte les conditions de transport, d'abattage et de production.

L'homme dépend de l'agriculture et de l'élevage pour se nourrir. Cependant aujourd'hui, plus de 20% des pertes de la production animale sont liées aux maladies animales.

D'ici 2050, la population mondiale aura atteint près de 10 milliards de personnes.

+70% : c'est le bond de la demande en protéines animales attendu d'ici à 2050. Cette augmentation résultera en partie des nouveaux modes de consommation des classes moyennes qui émergent dans les pays en développement.

L'augmentation de la production animale qui s'ensuivra posera de nouveaux défis, y compris dans le domaine du contrôle des maladies.

Les agents antimicrobiens sont des médicaments utilisés pour traiter des infections chez l'homme et chez les animaux. Leur mauvaise utilisation aussi bien en médecine humaine que vétérinaire peut provoquer l'émergence de micro-organismes résistants.

En réduisant l'efficacité du traitement, la résistance aux antimicrobiens aussi appelée antibiorésistance compromet le contrôle des maladies infectieuses animales et humaines. L'administration des antibiotiques aux animaux devrait être réservée à des vétérinaires convenablement formés.

L'OIE prépare et publie des normes sur l'utilisation prudente des antimicrobiens.

Les agents pathogènes touchant les animaux, y compris ceux transmissibles à l'homme, peuvent être utilisés comme des armes biologiques.

80% des agents pouvant servir à des fins de bioterrorisme sont des pathogènes d'origine animale.

A titre d'exemple, pendant la Première Guerre Mondiale, la morve a été utilisée comme arme biologique en Europe, en Russie et aux Etats-Unis.

Tous les mécanismes utilisés pour la prévention des foyers de maladies d'origine naturelle préviennent aussi le bioterrorisme de manière efficace.

Les crises sanitaires passées ont mis l'accent sur la nécessité d'une collaboration accrue visant la réduction des risques zoonotiques.

La FAO, l'OIE et l'OMS ont reconnu avoir une responsabilité commune face aux zoonoses et autres maladies à fort impact socio-économique. Ensemble, ils ont développé une Note Conceptuelle Tripartite qui définit une ligne stratégique et donne un fondement pérenne à une collaboration internationale de coordination des activités visant les risques sanitaires aux interfaces des écosystèmes homme-animal à échelle mondiale.

Il s'agit de l'approche dite «Une seule santé».

Les 180 Pays Membres de l'OIE ont l'obligation légale de fournir à l'OIE des informations en temps réel sur toute maladie animale pertinente, y compris les zoonoses. Toutes les données reçues sont rendues publiques sur l'interface web de l'OIE appelée World Animal Health Information System (WAHIS).

L'OIE publie sur son site internet la page «Santé animale dans le monde», une synthèse des informations de santé animale reçues des Pays Membres et non-Membres de l'OIE.